

Résolution sur la stratégie Europe 2020

2010/2591(RSP) - 26/04/2010

Le Conseil a fait le point sur le **suivi à donner à la réunion de printemps du Conseil européen concernant la nouvelle stratégie de l'UE pour l'emploi et la croissance.**

Lors de sa réunion de printemps (des 25 et 26 mars 2010), le Conseil européen a mis en place un cadre général pour la nouvelle stratégie et décrit les travaux à effectuer pour qu'il puisse l'adopter lors de sa prochaine réunion, prévue se tenir le 17 juin 2010.

La stratégie actuelle de l'UE pour l'emploi et la croissance, qui a été lancée à Lisbonne en mars 2000 et renouvelée en 2005, a permis d'établir un calendrier européen de réformes structurelles axées sur la croissance, sans toutefois aboutir aux résultats escomptés. Compte tenu de la crise économique intervenue entre-temps et des défis que posent le vieillissement des populations, les inégalités croissantes et le changement climatique, une nouvelle approche est désormais jugée nécessaire.

La nouvelle stratégie visera en particulier à:

- garantir la viabilité des finances publiques tout en préservant les investissements et le bien être social;
- créer des marchés du travail efficaces où chacun trouve sa place;
- promouvoir une économie durable;
- renforcer le marché intérieur de l'UE;
- tirer le meilleur parti des bénéfices réciproques du commerce extérieur et de l'ouverture.

Les travaux seront menés dans les différentes formations du Conseil en préparation de la réunion du Conseil européen du mois de juin.